

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****21037158***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise DRECE-ARMENTOURE**16 MARS 2021**

Date de réception

Greffe

N° d'entreprise : **0459 578 278**

Nom

(en entier) : **ARDENNE BETON**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de Tibêteme 139 à 6800 Libramont-Chevigny/Recogne****Objet de l'acte : Démission - Nomination - Pouvoirs**

Extrait du procès-verbal des décisions par écrit des actionnaires du 1/03/2021 :

Les actionnaires, qui détient l'intégralité des voix, adoptent les décisions suivantes :

1. Prise de connaissance des démissions des administrateurs

Les actionnaires prennent acte des démissions en qualité d'administrateurs et de facto d'administrateurs délégués, avec effet à compter du 1/03/2021, des personnes suivantes :

- Monsieur Jean-François Gérard, domicilié à 6800 Libramont-Chevigny, Rue de Tibêteme 139 ; et
- Monsieur Claude Gérard, domicilié à 6800 Libramont-Chevigny, Rue des Sorbiers 13.

2. Décharge

Pour autant que de besoin, les actionnaires accordent décharge provisoire à Messieurs Jean-François et Claude Gérard, en leur qualité d'administrateurs et d'administrateurs délégués, pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice social en cours jusqu'à la date de leur démission.

Les actionnaires s'engagent à voter, à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire de la société approuvant les comptes annuels de l'exercice social en cours, en faveur de la décharge définitive à accorder à Messieurs Jean-François et Claude Gérard en qualité d'administrateur et d'administrateurs délégués pour l'exercice de leur mandat, au cours de la période écoulée depuis le début de l'exercice social en cours jusqu'à la date de démission.

3. Nomination de nouveaux administrateurs

Les actionnaires décident de nommer en qualité d'administrateur de la société, et ce avec effet à compter du 1/03/2021, pour une période de 6 ans prenant fin après l'assemblée générale ordinaire de 2027 :

- Monsieur Eddy Georges, domicilié à B-6640 Vaux-sur-Sûre, rue du Manège 37 ;
- Monsieur Patrice Baudoin, domicilié à F-54260 à Tellancourt, Rue des Tilleuls 30 ; et
- C.W.A Sàrl, dont le siège social est situé à L-1937 Luxembourg, Rue Auguste Liesch 31, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro 49887.

Les actionnaires reconnaissent avoir pris connaissance de la désignation de Monsieur Claude Wagner (domicilié à L-1937 Luxembourg, Rue Auguste Liesch 31) par C.W.A Sàrl, en qualité de représentant permanent pour l'exercice du mandat que cette dernière exerce au sein de la société.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale, les mandats des administrateurs susmentionnés seront exercés à titre rémunéré.

4. Pouvoirs

Les actionnaires donnent tout pouvoir à Monsieur Joachim Colot, et/ou Madame Louise Collin, Madame Anna Muller, ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SC pour accomplir au nom et pour le compte de la société, toutes les formalités de publication légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



utiles auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Louise Collin
Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).